GWAII HAANAS

RÉSERVE DE PARC NATIONAL ET SITE DU PATRIMOINE HAÏDA

Plan directeur (Zone terrestre)

Milieu naturel de la côte du Pacifique à Haïda Gwaii (Îles de la Reine-Charlotte).

Protégé dans le cadre de la coopération entre
le gouvernement du Canada et
le Conseil de la nation haïda.

Publié par le
COMITÉ DE GESTION DE L'ARCHIPEL

Canada

GWAII HAANAS
PLAN DIRECTEUR

(ZONE TERRESTRE)

AVANT-PROPOS

En janvier 1993, le gouvernement du Canada et le Conseil de la nation haïda ont entériné l'entente sur Gwaii Haanas, qui reflète la volonté des deux parties de voir à la protection de Gwaii Haanas, l'une des merveilles naturelles et culturelles du monde. L'entente fait notamment état des modalités de gestion participative qu'il est convenu d'adopter, y compris la création du comité de gestion de l'archipel.

Le présent plan directeur, élaboré conjointement par le comité de gestion de l'archipel à la suite des consultations auprès du public, renferme des objectifs stratégiques concernant l'utilisation judicieuse et la protection de Gwaii Haanas. Outre qu'il offre une orientation stratégique globale en matière de gestion, le plan est un modèle de collaboration et marque une étape importante dans les relations entre le Canada et la nation haïda.

Le Conseil de la nation haïda et le gouvernement du Canada approuvent et appuient le contenu ce plan, et se proposent de collaborer, dans le cadre du comité de gestion de l'archipel, à la mise en oeuvre des recommandations qu'il renferme.

En souscrivant au plan, les deux parties témoignent de la valeur qu'elles accordent au mérite et à l'utilité de gérer et de préserver coopérativement Gwaii Haanas.

Approuvé par:

. . . . . .

Gouvernement du Canada

. . . . . .

Conseil de la nation haïda

TABLE DES MATIÈRES

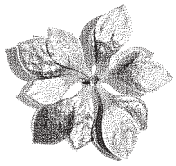

1 INTRODUCTION 2
1.1 Description de Gwaii Haanas 2
1.2 Protection de Gwaii Haanas 2
1.3 Entente de principe sur Moresby-Sud 2
1.4 Entente sur Gwaii Haanas 3
1.5 Plan directeur 5
1.6 Gestion participative 5
1.7 Processus de négociation des traités de la Colombie-Britannique ... 6
1.8 But et objectifs 6
2 PLEINS FEUX SUR L'AVENIR 7
2.1 Philosophie 7
2.2 Vision 7
2.3 Principes directeurs 8
2.4 Formule d'utilisation des terres 10
2.5 Gestion basée sur les écosystèmes 10
3 OBJECTIFS DE GESTION 11
3.1 Protéger le patrimoine naturel 12
3.2 Respecter le patrimoine culturel 16
3.3 Contribuer à la continuité de la culture haïda 20
3.4 Mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel 22
3.5 Gérer l'utilisation par les visiteurs 26
3.6 Offrir des activités touristiques appropriées 30
3.7 Faire preuve de responsabilité à l'égard de l'environnement 34
3.8 Gérer l'information en vue d'une prise de décision intégrée 36
4 MISE EN OEUVRE DU PLAN 38
4.1 Résumé du plan 38
4.2 Aspects à considérer pour la prise de décision 38
4.3 Prochaines étapes 38
Annexe 1 : Évaluation socio-économique et environnementale 40
Annexe 2 : Glossaire 42

1 INTRODUCTION

1.1 DESCRIPTION DE GWAII HAANAS

Gwaii Haanas est situé dans la partie méridionale des îles Haïda Gwaii, à environ 130 km du littoral de la Colombie-Britannique et à 640 km au nord de Vancouver. La région compte 138 îles, y compris une large part de l'île Moresby ainsi que de nombreuses îles plus petites. Du cap St. James au sud, à la péninsule Tangil au nord, Gwaii Haanas s'étend sur quelques 90 kilomètres et couvre une superficie de 1 470 kilomètres carrés en forme de triangle. On peut s'y rendre en bateau et en avion.

Gwaii Haanas est renommé pour ses écosystèmes intacts, la flore et la faune propres aux îles et son exceptionale patrimoine haïda. Parmi les centaines de sites Haïda se trouvent les vestiges du village Nan Sdins, sur l'île SGang Gwaay/Anthony qui a été désigné site du patrimoine mondial. Gwaii Haanas offre des possibilités remarquables de contact avec la nature et de découverte du monde haïda. La richesse de l'environnement et du patrimoine haïda font de Gwaii Haanas une aire protégée d'importance internationale.

1.2 PROTECTION DE GWAII HAANAS

La première action concertée visant la protection de Gwaii Haanas a été suscitée en 1981 par des projets d'exploitation forestière à l'îsle Burnaby. Comme la circulation augmentait, la nation haïda a instauré le programme gardiens de Haïda Gwaii, pour surveiller les sites culturels importants. En 1985, la nation haïda a désigné Gwaii Haanas « site du patrimoine ».

La même année, une impasse politique due à un différend sur le droit de propriété du territoire et l'utilisation des terres dans l'île Lyell a attiré les regards du monde entier sur Gwaii Haanas, qui a par la suite été reconnu comme une aire naturelle d'importance internationale.

1.3 ENTENTE DE PRINCIPE SUR MORESBY-SUD

Le protocole d'entente sur Moresby-Sud, signé par le Canada et la Colombie-Britannique en juillet 1987, mit fin à l'exploitation forestière dans la région. Le protocole d'entente donna lieu, un an plus tard, à l'entente de principe sur Moresby-Sud et à l'engagement de protéger Gwaii Haanas à titre de « réserve de parc national ». Dans le cadre de l'entente signée en 1988, le gouvernement fédéral s'est engagé à consacrer 106 millions de dollars à la création de parcs nationaux dans les zones marine et terrestre, au versement de compensations aux exploitants forestiers, au lancement d'une initiative de développement économique régional (qui a permis entre autres d'établir la fiducie Gwaii) et à la création du compte de Moresby- Sud. Pour sa part, la Colombie-Britannique a réservé 20 millions de dollars au versement de compensations aux exploitants forestiers et au compte de remplacement Moresby-Sud. En outre, elle a convenu de céder ses terres pour la constitution des éléments marins et terrestres des parcs.

1.4 ENTENTE GWAII HAANAS

De 1988 à 1992, le gouvernement du Canada et le Conseil de la nation haïda collaborèrent à la gestion de la région. Les deux parties mirent la dernière main à une entente visant la protection de Gwaii Haanas, tenant compte de leurs intérêts respectifs. L'entente sur Gwaii Haanas fut signée en janvier 1993.

Bien que le Canada et la nation haïda aient des points de vue divergents en ce qui concerne le droit de propriété des terres de la région, ils ont réussi, dans le cadre de l'entente, à mettre de côté leurs divergences d'opinion pour travailler de concert. Les deux paliers d'administration conviennent que :

> *« des mesures de protection à long terme sont essentielles pour sauvegarder l'archipel à titre d'un des plus grands trésors naturels et culturels au monde, et qu'il faut y appliquer les normes de protection et de préservation les plus élevées. »*
>
> *« [Gwaii Haanas] sera utilisé et entretenu de façon à ce qu'il demeure intact pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations futures. Plus précisément, toutes les mesures visant la planification, le fonctionnement et la gestion de Gwaii Haanas respecteront la protection et la préservation de l'environnement, la culture haïda ainsi que le maintien d'un point de repère pour la connaissance humaine et scientifique.'*

L'entente marque une étape importante dans les relations politiques et sert de modèle pour les projets de gestion participative négociés dans le monde entier. Dans l'entente sur Gwaii Haanas, les parties ont énoncé leurs points de vue respectifs sur la souveraineté, le titre et la propriété, lesquels concordent avec ce qui suit.

SITE DU PATRIMOINE

La nation haïda reconnaît Gwaii Haanas comme un site du patrimoine en vertu de la constitution haïda. La gestion de la région se fonde sur les politiques de la nation haïda relatives à Gwaii Haanas et sur l'entente sur Gwaii Haanas.

Les Haïdas reconnaissent que les éléments naturels et culturels de Gwaii Haanas sont indissociables et que la protection de l'archipel est indispensable au maintien de la culture haïda. La nation haïda reconnaît également l'importance de Gwaii Haanas à l'échelle mondiale.

RÉSERVE DE PARC NATIONAL

Le gouvernement du Canada a désigné Gwaii Haanas « réserve de parc national », en raison du riche patrimoine naturel et culturel qui y est représenté. Or les opérations et la gestion des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux sont assujetties à la *Loi sur les parcs nationaux* et aux règlements connexes ainsi qu'aux *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, et tous ces documents reposent sur la nécessité de gérer les parcs nationaux de sorte que l'intégrité écologique et culturelle de ces endroits spéciaux soit protégée, maintenue et, s'il y a lieu, améliorée au profit des génerations actuelles et futures.

À Gwaii Haanas, il faut également tenir compte des conditions et des directives énoncées dans l'entente Canada - Haïda. Gwaii Haanas fait partie d'un réseau d'aires protégées qui s'étend d'un océan à l'autre. Chacune des aires protégées sert à conseerver un échantillonnage représentatif de régions naturelles, dont 39 zones terrestres et 29 zones marines. L'archipel Gwaii Haanas, avec la réserve de parc national Pacific Rim, est représentatif de la région naturelle de la chaîne côtière du Pacifique.

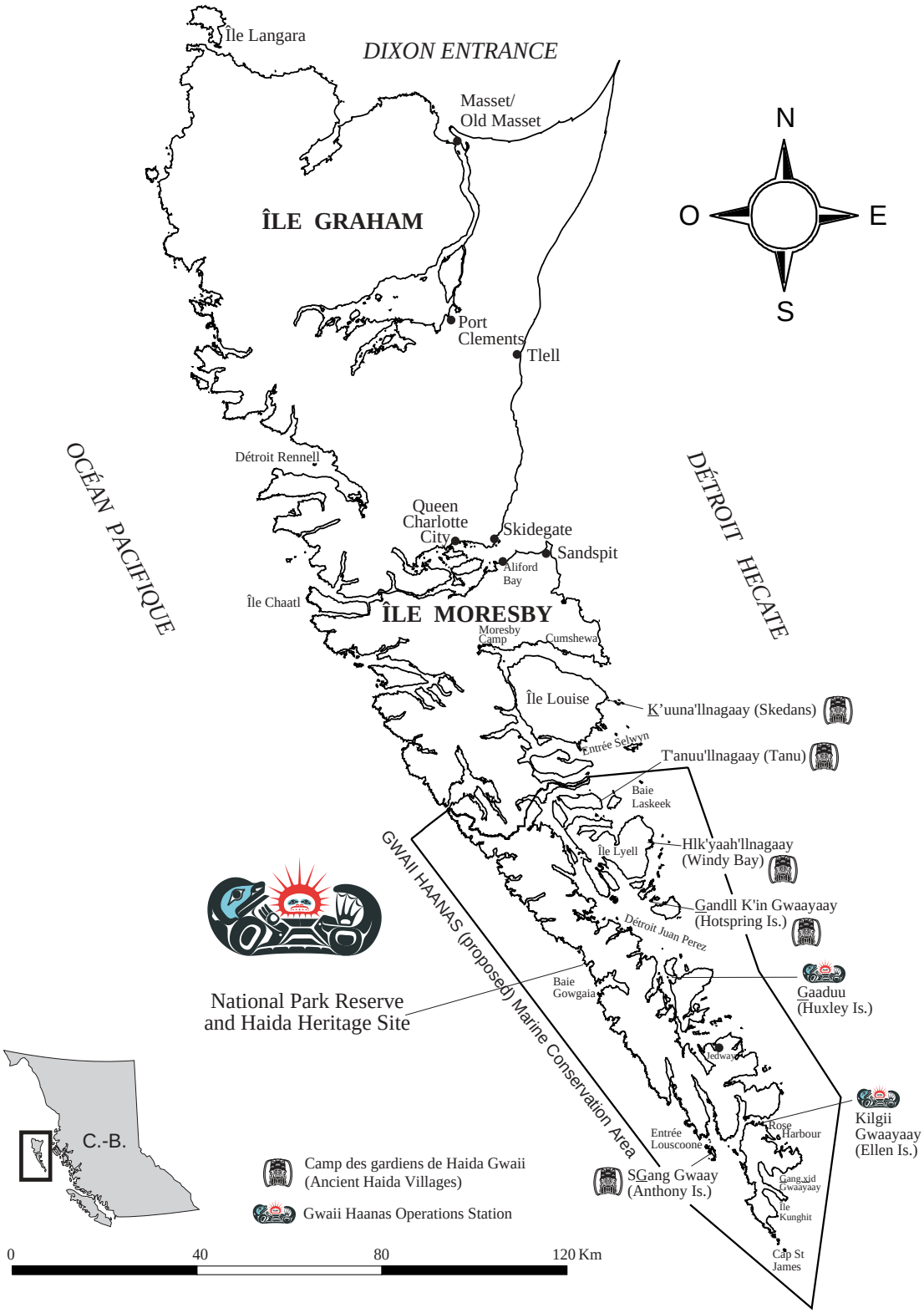
Île Langara
DIXON ENTRANCE
Masset/
Old Masset
N
O
E
S
ÎLE GRAHAM
Port
Clements
Tlell
Détroit Rennell
OCÉAN PACIFIQUE
DÉTROIT HECATE
Queen
Charlotte
City
Skidegate
Sandspit
Aliford
Bay
Île Chaatl
ÎLE MORESBY
Moresby
Camp
Cumshewa
Île Louise
K'uuna'llnagaay (Skedans)
Entrée Selwyn
T'anuu'llnagaay (Tanu)
Baie
Laskeek
Île Lyell
Hlk'yaah'llnagaay
(Windy Bay)
Gandll K'in Gwaayaay
(Hotspring Is.)
Détroit Juan Perez
GWAII HAANAS (proposed) Marine Conservation Area
Baie
Gowgaia
Gaaduu
(Huxley Is.)
National Park Reserve
and Haida Heritage Site
Jedway
Kilgii
Gwaayaay
(Ellen Is.)
Rose
Harbour
Entrée
Louscoone
SGang Gwaay
(Anthony Is.)
Gang xid
Gwaayaay
Île
Kunghit
Cap St
James
C.-B.
Camp des gardiens de Haida Gwaii
(Ancient Haida Villages)
Gwaii Haanas Operations Station
0
40
80
120 Km

1.5 PLAN DIRECTEUR

L'entente sur Moresby-Sud et l'entente sur Gwaii Haanas reconnaissent toutes deux que l'élaboration du plan directeur concernant les terres et les eaux sans marée de Gwaii Haanas doit se faire en consultation avec le public. Ce plan, qui fixe à long terme l'orientation des mesures de protection, de gestion et d'utilisation judicieuse de la région, satisfait aux critères énoncés dans les deux ententes. L'énoncé de vision, les principes directeurs et les objectifs adoptés pour Gwaii Haanas serviront de cadre à la prise de décisions et aux exercices de planification subséquents.

Le plan est un schéma sur lequel le Conseil de gestion de l'archipel peut s'appuyer pour protéger les valeurs écologiques, culturelles et naturelles de la région et, conformément à l'entente sur Gwaii Haanas, il fait état des résultats que les deux parties s'engagent à atteindre. Le plan s'appuie sur plusieurs éléments tels que les ententes antérieures, les connaisances traditionelles des Haïdas, les conclusions de plusiers études détaillées faites sur place et les résultats de vastes consultations. Il renferme les priorités mises de l'avant par le gouvernement du Canada et le Conseil de la nation haïda.

Étant donné que l'entente sur Gwaii Haanas ne porte pas sur la zone marine, le présent plan directeur n'a trait qu'à la gestion de la zone terrestre. On y reconnaît cependant l'étroite relation entre la terre et la mer. La zone marine fera l'objet d'une entente et d'un plan directeur distincts.

Certains facteurs ont ajouté à la complexité et à la fragilité de l'exercice de planification de Gwaii Haanas. En effet, le plan directeur a été élaboré alors que la politique canadienne traversait une période de changements rapides : l'examen des programmes fédéraux a entraîné la restructuration de la plupart des ministères, et le processus de négociation des traités de la Colombie-Britannique a retenu l'intérêt de bien des groupes autochtones dans la province. Ces questions ont donc eu de l'importance à l'échelle locale, autant pour Parcs Canada que pour la nation haïda.

L'exercice de planification relatif à Gwaii Haanas offre d'autres enjeux particuliers. Pour la première fois, des représentants des Autochtones et du gouvernement du Canada ont collaboré sur un pied d'égalité à l'élaboration d'un plan directeur. Et comme il n'existait pas de modèle à suivre, il a faller innover et faire preuve de flexibilité pour réussir une véritable gestion participative.

1.6 GESTION PARTICIPATIVE

Le gouvernement du Canada et le Conseil de la nation haïda ont convenu de gérer en collaboration Gwaii Haanas, par l'entremise du Conseil de gestion de l'archipel (CGA).

Le mandat du CGA témoigne des engagements politiques énoncés dans l'entente sur Gwaii Haanas et des lois et politiques des parties en présence. Aux termes de l'entente, le CGA doit examiner toutes les initiatives et les activités de planification, de gestion et d'exploitation de Gwaii Haanas. Le conseil se compose d'un nombre égal de représentants des deux parties, et prend des décisions par consensus.

Le conseil a adopté un mode de gestion prudent et réfléchi pour s'assurer que les données pertinentes sont recueillies, entenant compte que les processus naturels pourrant se déployer sans oublier qu'il ne faut pas entraver les processus naturels et axer plutôt la gestion sur la réduction des effets de la présence humaine. Pour jeter les bases du processus de la prise de décisions, les membres du CGA ont jusqu'à présent concentré leur attention sur la collecte des données concernant les ressources naturelles et culturelles des zones côtières de Gwaii Haanas et les visiteurs qui s'y rendent.

1.7 PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES TRAITÉS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le plan directeur de l'archipel Gwaii Haanas témoigne de ce que le Conseil de la nation haïda et le gouvernement du Canada reconnaissent leur bonne foi mutuelle et font cause commune à l'égard de la protection, de la préservation et de l'exploitation de Gwaii Haanas, sans préjudice au point de vue de l'une ou l'autre partie sur les questions de souveraineté, de titre et de propriété. Le présent plan directeur ne doit pas constituer ni être réputé constituer une entente ou un traité de revendications territoriales aux termes de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982; le plan ni les mesures prises en vertu de ce dernier ne doivent pas être interprétés comme la création, l'affirmation, la reconnaissance ou la négation de tout droit autochtone ou droit découlant d'un traité ou comme le transfert de la juridiction de l'une ou l'autre partie.

1.8 ÉNONCÉ DU BUT ET DES OBJECTIFS

Le gouvernement du Canada et le Conseil de la nation haïda conviennent que Gwaii Haanas sera maintenu et utilisé de manière à le laisser intact pour que les générations à venir puissent en profiter, s'y instruire et s'y délasser. Cela permettra d'assurer la protection :

- d'écosystèmes dynamiques évoluant naturellement
  - qui assurent la subsistance de la biodiversité dans les zones terrestre et marine
  - qui sont très représentatifs de la région terrestre naturelle de la chaîne côtière du Pacifique et de l'écologie d'îles éloignées
  - qui sont importants pour l'étude scientifique en matière d'adaptation et d'évolution
- d'un exceptionnel milieu naturel et culturel que le public peut comprendre et apprécier et dont il peut profiter tout en le laissant intact pour le bénéfice des générations actuelles et futures
  - où les gens peuvent apprendre concrètement à respecter la nature
  - où les visiteurs apprennent à connaître l'environnement sans le perturber
  - qui offre une source de spiritualité et une appréciation de la communion des humains avec la nature
- des valeurs patrimoinales haïda que l'on protège
  - pour que la culture haïda continue à évoluer dans un environnement durable
  - pour que les sites importants, comme le site du patrimoine mondial SGan Gwaay et les centaines d'autres sites archéologiques et culturels haïda, restent intégrés à la culture haïda vivante
- d'autres valeurs patrimoniales
  - pour permettre à des gens de cultures différentes d'interagir et de se connaître
  - pour préserver le patrimoine postérieur à l'arrivée des Européens, notamment des sites historiques et industriels, afin de faire connaître d'autres aspects de l'histoire de Gwaii Haanas
  - pour que le tourisme durable ait des retombées socio-économiques positives sur la région environnante.

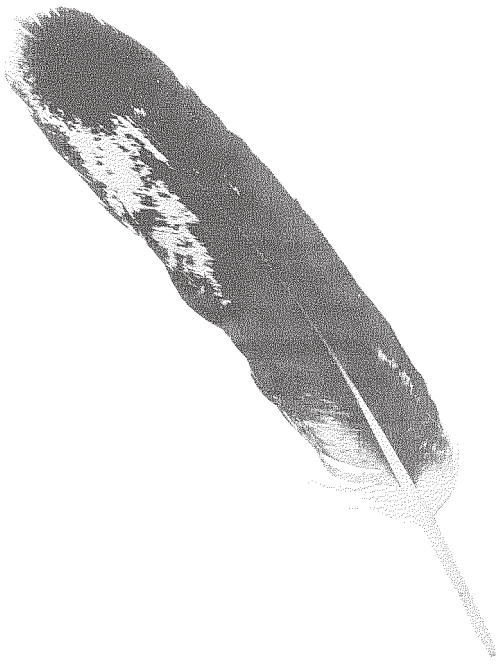

2 PLEINS FEUX SUR L'AVENIR

2.1 PHILOSOPHIE

Gwaii Haanas est un endroit serein et sauvage où la nature évolue sans entraves et où les humains sont conscients de faire partie de l'ordre naturel.

L'être humain a besoin d'endroits pour méditer sur l'authenticité des valeurs sociales, transcender la routine et se tonifier le corps, l'esprit et l'âme - des lieux ancestraux qu'il faut léguer à nos descendants. Gwaii Haanas procure comme une pierre de touche aux gens, qu'ils s'y rendent ou non.

Le monde a besoin d'endroits comme Gwaii Haanas. Cette région a une valeur intrinsèque, indépendante de l'utilité que les humains lui prêtent. C'est un endroit favorable au bien-être et à l'épanouissement de la vie.

La meilleure façon de protéger Gwaii Haanas repose sur le respect acquis par l'éducation.

2.2 VISION

Gwaii Haanas en l'an 2010 et après...

Les tempêtes d'hiver qui soulèvent les vagues du Pacifique se calment enfin, et Gwaii Haanas s'anime d'une impression de renouveau. Des aigles planent, scrutant les côtes imbibées d'eau de pluie, à la recherche de proies. Des loutres de rivière patrouillent les plages et les anses. Les pêcheurs Kaaw pressentent l'arrivée des bancs de harengs.

Et soudain, au cours de la nuit, dans les baies abritées et sur les plages qui bordent un large passage, le frai des harengs donne à l'eau une teinte vert blanchâtre. Une colonie d'otaries vient s'empiffrer, tout en gardant l'oeil sur un troupeau d'épaulards qui décrivent des cercles au large. Des volées de mouettes, attirées par la promesse d'un repas facile, s'agitent au-dessus de l'eau. Sous la surface de l'eau, toutes sortes d'animaux aquatiques se rassemblent pour avoir leur part.

Au fur et à mesure que les jours allongent, on voit de plus en plus d'oiseaux migrateurs le long de la côte. Un corbeau suit des yeux un vieil homme et son petit-enfant qui marchent sur la plage. Les oiseaux aquatiques viennent par milliers du Pacifique installer leurs nids sous le tapis forestier, sur la cime des arbres et sur les promontoires rocheux. Toutes les colonies d'oiseaux se sont élargies énormément depuis la mise en oeuvre de mesures pour contrôler le nombre des ratons laveurs et des rats.

Les ornithologues amateurs viennent du monde entier assister au spectacle. Dans la soirée, un voilier poussé par la brise transporte des passagers qui retiennent leur souffle pour écouter les guillemots appeler leurs petits à les suivre en mer. À l'aube, un faucon frappe un guillemot du vol, pendant que les visiteurs, partagés entre l'admiration et le dégoût, regardent le rapace s'emparer de sa proie.

L'approche de l'été attire des visiteurs de tous les coins du monde. Chacun a l'impression

l'information qui leur a été remise, ces visiteurs sont déjà sensibilisés au fait qu'il faut respecter le territoire, ce qui réduit le besoin de contrôles de gestion directs.

Dans un camp culturel ouvert toute l'année, des gens de tous âges découvrent le patrimoine culturel et naturel de Gwaii Haanas. Ces visiteurs ont entre autres droit à une excursion au village voisin, dans un canoë haïda. En route, ils s'arrêtent pour taquiner la morue, dont les stocks sont de nouveau abondants. Au crépuscule, le dîner est suivi de chansons et de contes transmis depuis d'innom-brables générations. Le rythme du tambour s'harmo-nise au pouvoir spirituel de la terre, éveillant en chacun un sentiment d'affinité avec la nature.

À la baie Windy, les gardiens haïda accueillent trois kayakistes. À l'entrée de la longue maison, ces derniers décrivent à des étudiants qui suivent un cours de six semaines à Gwaii Haanas leur rencontre avec un troupeau d'épaulards. Après le thé et un brin de causette, les kayakistes entreprennent une excursion dans les forêts séculaires.

Le temps se refroidit, et la pluie s'abat de plus en plus, saturant le sol et gonflant les ruisseaux. L'action se déplace vers l'embouchure d'un ruisseau où se fait entendre une cacophonie : des aigles, des martres, des mouettes et des phoques accompagnent par leurs cris un ours dévorant un saumon qu'il vient de pêcher. De l'habilité de l'ours dépend sa survie et celle des spectateurs agités. Il est possible de saisir la scène grâce à une caméra vidéo à télécommande, qui ne nuit pas à la spontanéité des animaux et permet, grâce aux relais par satellite, aux étudiants de tous les coins du monde de visionner la scène.

L'hiver arrive en trombe. Des vents de plus de 100 km à l'heure soulèvent des vagues de six mètres qui viennent se fracasser sur la côte ouest. Une loutre de mer se réfugie dans une anse abritée et attend l'accalmie pour continuer son repas. Tous les animaux abdiquent devant les rigueurs de l'hiver à Gwaii Haanas et se mettent à l'abri. Cependant, après le solstice d'hiver, les jours recommencent à allonger et le printemps inspire à la nature un air de renouveau.

2.3 PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes suivants s'accordent à la vision et sont destinés à définir les normes de planification, de gestion et d'exploitation de Gwaii Haanas et à fournir au CGA un cadre pour prendre des décisions qui permettront de préserver tout ce qui fait le caractère distinctif de Gwaii Haanas.

INTÉGRITÉ PATRIMOINALE

Dans toute décision de gestion, la priorité sera accordée à la protection de l'intégrité de l'écosystème et des valeurs culturelles patrimoniales.

GESTION PARTICIPATIVE ET CONSENSUS

La nation haïda et Parcs Canada se partageront la planification, la gestion et l'exploitation de Gwaii Haanas, et le CGA prendra des décisions par consensus, en se fondant sur les connaissances scientifiques et traditionnelles.

Continuité culturelle

C'est à travers leur culture que les Haïdas établissent une relation traditionnelle avec Haïda Gwaii.

La culture et les activités traditionnelles des Haïdas s'intègrent à l'écosystème et seront conservées de façon écologiquement durable à Gwaii Haanas.

Compréhension des relations entre l'être humain et la terre

La gestion de Gwaii Haanas tiendra compte du fait que les humains font partie du monde naturel.

Valeurs spirituelles

Comme Gwaii Haanas est considéré comme un lieu sacré, les valeurs spirituelles qu'il inspire seront respectées.

Partenaires fructueux

Le CGA collaborera avec divers paliers de gouvernement, des organismes, des entreprises privées et des particuliers afin d'atteindre les buts et objectifs communs. Le CGA reconnaît la valeur du bénévolat.

Apprentissage permanent

La recherche scientifique appliquée, la surveillance et l'analyse, utilisées en conjonction avec les connaissances traditionnelles, serviront à accroître la compréhension et à favoriser la prise de décisions de gestion éclairées.

Utilisation par les visiteurs

Le CGA reconnaît le besoin d'offrir des activités appropriées, gérées de manière à protéger le patrimoine, à réduire l'incompatibilité des diverses utilisations et à favoriser la compréhension, l'appréciation et la satisfaction du public. On élaborera un plan de gestion de l'arrière-pays pour traiter des questions concernant les visiteurs.

Installations

À Gwaii Haanas, les installations seront restreintes au minimum. Seules des installations essentielles à la sécurité du public ou à des fins culturelles ou éducatives seront aménagées.

Limitation de l'exploitation commerciale

Il sera interdit d'exploiter les ressources des terres et des eaux sans marée de Gwaii Haanas à des fins commerciales, sauf pour permettre aux Haïdas de piéger des animaux à fourrure ou d'abattre des arbres à des fins rituelles ou dans le but de fabriquer des oeuvres d'art pour les exposer au public.

Participation continue du public

Le public sera invité à participer au processus de planification, notamment par des réunions et des communications avec des groupes d'intérêt, des sondages et une rétroaction suivie. Une fonction de consultation basée sur la collectivité sera instaurée.

Commercialisation judicieuse

Gwaii Haanas attire les gens qui veulent connaître la nature sauvage du Pacifique nord et la culture haïda. Ce créneau touristique bien particulier complémentera et contribuera aux autres possibilités de commercialisation touristique dans l'archipel. Dans la publicité, Gwaii Haanas sera présenté comme une destination de tourisme durable, un endroit où le nombre de visiteurs est limité pour offrir à ces derniers une expérience unique et pour réduire au minimum les répercussions sur le milieu.

Gestion financière efficace

Dans le but de réduire la dépendance aux fonds publics, on adoptera des moyens créatifs pour financer les programmes et services offerts à Gwaii Haanas, par exemple un financement par l'usager, la commandite privée, des fonds de dotation, la vente de publications, etc.

Imputabilité

Le Conseil de gestion de l'archipel doit rendre compte au Conseil de la nation haïda et au gouvernement du Canada de l'application et du respect de ces principes.

La génération actuelle se doit de bien gérer Gwaii Haanas, au profit des générations futures. Réaliser la vision en respectant les principes directeurs exigera conviction, dévouement et collaboration. L'entente de gestion participative intervenue entre le Conseil de la nation haïda et le gouvernement du Canada peut servir à démontrer comment il est possible de concilier des vues différentes pour collaborer à la protection d'endroits spéciaux du globe.

2.4 FORMULE D'UTILISATION DES TERRES

La formule retenue pour l'utilisation des terres assurera la pérennité des écosystèmes, car bien que les visiteurs pourront apprécier le patrimoine naturel et culturel et goûter les bienfaits de l'isolement et de la solitude, l'incidence de la présence humaine sera réduite au minimum. Les activités de loisir en plein air qui ne nuisent pas aux écosystèmes de la région et qui exigent peu de services et d'installations rudimentaires, ou pas du tout, seront permises.

Les installations se limiteront au strict nécessaire, aux fins de protection et de gestion : camps des gardiens, bâtiments utiles aux opérations de Parcs Canada, ainsi qu'abris et installations essentiels aux activités culturelles et aux activités traditionnelles durables d'exploitation des ressources renouvelables précisées à l'alinéa 6.1 (ix) de l'entente sur Gwaii Haanas.

Aucun hébergement commercial permanent en dur ne sera érigé à Gwaii Haanas, sauf pour parer à des situations d'urgence. Les secteurs ou sites qui renferment ou assurent la survie de caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou menacées d'extinction recevront une attention toute spéciale.

Il existe deux terrains en propriété franche à Rose Harbour qui font partie de Gwaii Haanas. Le CGB pourrait envisager d'approuver l'aménagement d'installations d'hébergement de nuit comprenant un maximum de 12 lits (avec les services d'alimentation connexes) sur les propriétés de Rose Harbour, pour les cas d'urgence et de sécurité publique.

2.5 GESTION BASSÉE SUR LES ÉCOSYSTÈMES

La gestion basée sur les écosystèmes tient compte de ce que l'humanité, l'économie et l'environnement sont liés a l'environnement et en dépendent pour leur survie. Le but est de maintenir un environnement naturel sain, qui puisse nous fournir ainsi qu'aux autres espèces les éléments essentiels à la vie et au développement tout en conservant les systèmes naturels. Ce mode de gestion met l'accent sur les rapports de la nature, y compris les liens vitaux qu'elle entretient avec l'être humain.

La gestion basée sur les écosystèmes suppose qu'il faudra :

- collaborer, en vue d'un partage d'information, de conseils et d'idées pour sauvegarder Gwaii Haanas;
- percevoir Gwaii Haanas comme une partie précieuse des grands écosystèmes de la région, en intégrant Gwaii Haanas dans le contexte plus large de l'archipel, on peut lui faire jouer un rôle important dans la viabilité des écosystèmes régionaux;
- tenir compte de l'incidence de la présence humaine dans toutes les décisions concernant Gwaii Haanas; le but est d'informer suffisamment les gens avant leur arrivée dans l'archipel, de sorte que leur présence ait peu de répercussions;
- surveiller la santé de l'environnement et la qualité de l'expérience du milieu sauvage.

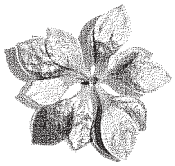

3 OBJECTIFS EN MATIÈRE DE GESTION

La gestion aura la résponsabilité de poursuivre huit objectifs essentiels pour réaliser la vision. Pour obtenir les résultats escomptés, il faut mettre de l'avant des stratégies et des mesures qui appuient ces objectifs. Pour la mise en oeuvre du plan, on fera appel au bénévolat, à l'éducation et à la réglementation.

Bon nombre de travaux, notamment un important inventaire des ressources du patrimoine naturel et culturel de Gwaii Haanas, sont déjà en cours.

Le plan directeur confirme que ces travaux contribuent à la réalisation de la vision. Il convient donc d'assurer le suivi de ces inventaires à grande échelle et d'instaurer des programmes de recherche et de surveillance pour nous aider à comprendre les processus environnementaux, à améliorer les mesures de protection et à parer aux menaces potentielles. Tous les travaux s'inscrivent dans notre mandat primordial, soit la protection de Gwaii Haanas. Ainsi la culture haïda s'épanouira, et les visiteurs apprécieront les attributs écologiques, culturels et spirituels de Gwaii Haanas. Voici les huit objecifs :

1. PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

Protéger le patrimoine naturel de Gwaii Haanas, de manière à assurer la pérennité de son écosystème, à établir des repères pour la science et la compréhension et à ménager un bassin de diversité génétique.

2. RESPECTER LE PATRIMOINE CULTUREL

Protéger, comprendre et apprécier le patrimoine culturel haïda et les vestiges postérieurs à l'arrivée des Européens, afin de bien saisir les composantes humaines de Gwaii Haanas.

3. CONTRIBUER À LA CONTINUITÉ DE LA CULTURE HAÎDA

Reconnaître les liens exhaustifs qui unissent la culture haïda à la nature et permettre, grâce à la protection de Gwaii Haanas, la continuité des activités culturelles et des activités traditionnelles d'exploitation des ressources.

4. METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

Sensibiliser le public aux attributs naturels, culturels et spirituels de Gwaii Haanas.

5. GÉRER L'UTILISATION PAR LES VISITEURS

Offrir aux visiteurs des activités sécuritaires et intéressantes sans nuire à l'environnement de Gwaii Haanas, donc sans excéder sa capacité sociale d'utilisation.

6. OFFRIR DES ACTIVITÉES TOURISTIQUES APPROPRIÉES

Veiller à ce que les activités touristiques soient sans danger pour l'environnement, respectueuses des valeurs écologiques et spirituelles de Gwaii Haanas et avantageuses pour la collectivité de l'archipel.

7. ADOPTER DE SAINES MÉTHODES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Réduire ou atténuer les aspects nuisibles de la présence humaine à Gwaii Haanas.

8. GÉRER L'INFORMATION EN VUE DE PRENDRE DES DÉCISIONS CONCERTÉES

Utiliser la meilleure information possible provenant de toutes les sources afin de prendre des décisions de gestion judicieuses concernant les projets qui peuvent avoir une incidence sur le territoire.

3.1 PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

SITUATION ACTUELLE

Gwaii Haanas fait partie d'un écosystème vaste et complexe sur lequel s'exercent de plus en plus de pressions ressenties à l'échelle mondiale, comme l'écotourisme, l'appauvrissement de la biodiversité et le changement climatique, auxquelles s'ajoutent des menaces à l'échelle locale, comme les espèces introduites (cerfs, ratons-laveurs et rats).

Parce que Gwaii Haanas fait partie du grand écosystème de l'archipel, les activités d'exploitation menées sur les terres et dans les eaux avoisinantes, comme l'exploitation forestière et la pêche, peuvent également entraîner des effets cumulatifs sur les écosystèmes de Gwaii Haanas.

RÉALISATIONS À CE JOUR

Un imposant inventaire des ressources littorales et terrestres renferme des données sur le terrain, le sol, l'eau, la végétation et la faune de Gwaii Haanas. Cette information est réunie dans la base de données du système d'information géographique (SIG). Les chemins d'exploitation forestière dans l'île Lyell sont hors-service, et le régime d'écoulement des eaux à flanc de coteau se stabilise. Divers projets de recherche ont été entrepris, notamment des études sur les zones intertidales du défilé Dolomite et du passage Faraday, ainsi qu'une étude génétique de certaines espèces d'oiseaux et de mammifères. En outre, divers organismes collaborent à l'élaboration de protocoles de suivi et de contrôle.

BUT

Protéger le patrimoine naturel de Gwaii Haanas, de manière à assurer la pérennité de son écosystème, à établir des repères pour la science et la compréhension et à ménager un bassin de diversité génétique.

STRATÉGIES

1. Fournir l'information dont la gestion a besoin pour prendre des décisions.

Continuer à alimenter la base de données, en recueillant de l'information sur le patrimoine naturel de la région.

- combler les données qui manquent à l'inventaire
- mettre régulièrement la base de données à jour
- inscrire les données dans le SIG
- faire le point sur l'analyse des ressources et la stratégie de conservation
- consigner le savoir écologique traditionnel des Haïda sur les plantes et les animaux de la zone terrestre.

Fixer les conditions de base qui serviront à la surveillance des changements dans l'écosystème.

- préciser les indicateurs d'écosystèmes en santé,

  p. ex. la santé des prédateurs en haut de chaîne, comme les aigles et les ours.

Évaluer la répartition et le nombre des espèces et des habitats indigènes qui sont à la fois représentatifs et menacés d'extinction, menacés ou exposés; mettre en oeuvre des mesures de conservation.

Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie en matière de science et de conservation.

Créer un comité consultatif sur les questions scientifiques et sur l'établissement d'indicateurs et de points de repère relatifs aux écosystèmes.

Permettre au personnel de se tenir à jour sur les progrès scientifiques qui ont trait à leurs fonctions.

2. Cerner, surveiller et atténuer les changements et les dangers qui risquent de menacer les écosystèmes de Gwaii Haanas.

Élaborer un programme à long terme de surveillance sur les lieux et de conservation, fondé sur des données à jour.

- déterminer et, s'il y a lieu, fermer des secteurs pour réduire les effets de la fréquentation sur l'environnement - p. ex. colonies d'oiseaux marins
- évaluer, surveiller et, s'il y a lieu, remettre en état les secteurs perturbés qui ne peuvent se régénérer naturellement ou qui sont contaminés
- préciser et évaluer les dangers que posent les industries d'exploitation des ressources près de Gwaii Haanas
- élaborer un plan de gestion de la flore comprenant une stratégie en vue de protéger et de gérer la flore dans les secteurs perturbés et de gérer et de surveiller les espèces introduites
- tenir à jour le plan d'urgence en cas de déversement de pétrole
- soumettre au processus d'évaluation environnementale les projets susceptibles de perturber l'environnement

Surveiller les effets cumulatifs de toutes les mesures prises, afin de maintenir l'intégrité écologique à long terme et d'assurer la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs.

Élaborer et mettre en oeuvre un plan visant la gestion des espèces introduites, afin de réduire au minimum leur incidence sur les espèces indigènes et leurs habitats.
Entreposer les combustibles et installer les services nécessaires à l'exploitation et à la surveillance.

- mettre en place les services voulus pour répondre aux besoins essentiels en matière de conservation et de protection du patrimoine, d'intervention d'urgence, de sécurité du public et d'aide aux visiteurs
- veiller à ce que les structures ne nuisent pas à l'environnement.

3. S'assurer la participation et le concours de la collectivité des îles, des visiteurs, des gestionnaires des terres voisines, des entrepreneurs et du grand public dans la gestion et la protection du patrimoine naturel.

Lorsque les espèces, les écosystèmes, les considérations d'ordre esthétique et les paysages débordent les limites de Gwaii Haanas, les protéger en collaborant avec les gestionnaires des terres voisines et d'autres particuliers ou organismes concernés.

- délimiter les secteurs concernés
- préciser les moyens de réduire au minimum l'incidence écologique et esthétique
- collaborer avec les organismes et associations des terres voisines pour veiller à ce que le mandat du CGA ne soit pas compromis
- maintenir la valeur esthétique des corridors qu'empruntent les voyageurs pour se rendre à Gwaii Haanas
- aider les gestionnaires des terres voisines à adopter une démarche intégrée de gestion des ressources dans le but de réduire les répercussions de leurs activités sur Gwaii Haanas et inversement, celles de Gwaii Haanas sur les terres avoisinantes
- établir, avec les propriétaires et les organismes de gestion des terres voisines, des ententes et des programmes de collaboration.

Élaborer, en collaboration avec divers paliers de gouvernement, organismes, universités, associations de conservation, établissements et particuliers, des programmes de collecte, de stockage, d'analyse et d'interprétation des données.

4. **Promouvoir les principes de la conservation et réduire le besoin de contrôles directs de gestion, grâce principalement à la communication et au partenariat.**

Sensibiliser le public au programme scientifique et aux questions de gestion concernant le patrimoine naturel, et obtenir son concours à cet égard.

- mettre sur pied un bon programme de communication
- publier, par l'entremise d'organismes privés si possible, les rapports scientifiques, les études sur les ressources et autres documents connexes
- associer si possible la population locale aux programmes de recherche et de surveillance
- exiger que tous les projets de recherche et de surveillance s'accompagnent d'un plan de communication
- intéresser davantage le public à l'importance de la relation de l'être humain à la terre et à ses responsabilités individuelles et collectives à titre de gardien du territoire
- encourager la recherche et le partenariat susceptibles de contribuer à une meilleure compréhension de Gwaii Haanas et de la protection dont cet endroit a besoin
- défendre les intérêts de Gwaii Haanas contre les mesures qui nuisent à sa biodiversité et à son intégrité écologique et à celles de l'archipel en général

5. **Déterminer et protéger les secteurs et les caractéristiques qui doivent faire l'objet d'une préservation spéciale parce qu'ils renferment ou supportent des éléments naturels uniques, menacés ou en voie d'extinction ou qu'ils sont parmi les meilleurs exemples d'éléments représentatifs d'une région naturelle. La préservation est la considération principale.**

Enregistrer l'information, au besoin ou sur demande.

Fermer des secteurs au besoin (fermetures saisonnières, temporaires ou permanentes), pour assurer la protection du patrimoine naturel, et réexaminer ces décisions au cours de l'examen quinquennal du plan.

- élaborer des plans d'aménagement assortis de mesures de gestion pour les secteurs à protéger.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Le bilan de la mise en oeuvre de ces stratégies :

- des écosystèmes protégés et en santé, qui soutiennent des communautés biotiques représentatives et conservent la biodiversité
- le travail en collaboration
- des programmes de sciences appliquées crédibles
- un public bien informé qui comprend l'importance de maintenir l'intégrité écologique et la biodiversité et appuie les mesures de gestion qui répondent à ce besoin.

NOTES

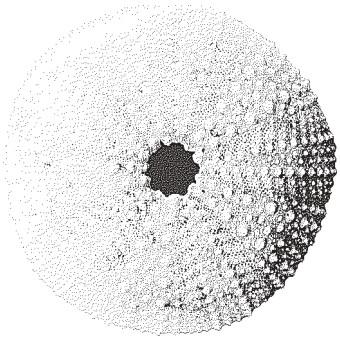

3.2 RESPECTER LE PATRIMOINE CULTUREL

SITUATION ACTUELLE

Nan Sdins, l'île Hotspring, la baie Windy, Tanu et Skedans sont les sites culturels les plus fréquentés à Gwaii Haanas. Skedans et Tanu se trouvent à l'extérieur de la réserve de parc national, mais à l'intérieur du Site du patrimoine haïda.

Le CGA gère tous les sites culturels par l'entremise du programme des gardiens de Haida Gwaii. Il craint particulièrement la détérioration des éléments culturels, surtout ceux du Site du patrimoine mondial SGan Gwaay/île Anthony. Des plans ont été dressés pour tenter de résoudre ces problèmes. L'érosion naturelle menace certains sites archéologiques, tandis que de nombreux visiteurs campent dans les sites culturels sans savoir qu'ils peuvent leur porter atteinte.

RÉALISATIONS À CE JOUR

Les recherches effectuées à Gwaii Haanas ont révélé la chronologie des changements du niveau de la mer et les conditions du milieu dans le passé, y compris l'histoire de l'introduction des plantes. L'inventaire exhaustif des sites archéologiques a permis la découverte d'environ 500 éléments archéologiques et historiques haïda. La plus ancienne preuve de la présence humaine découverte jusqu'à présent remonte à 9 000 ans.

Le CGA a entrepris des programmes de planification et de conservation des sites, notamment l'amélioration des installations de base dans la plupart des camps. Des enregistrements de l'histoire orale, de la langue, des légendes et des chansons haïda ont été faits.

Des noms de lieux haïda ont été inscrits sur les cartes. Un certain nombre de sites historiques autres que ceux des Haïdas ont également été répertoriés.

BUT

Protéger, comprendre et apprécier le patrimoine culturel haïda et les vestiges postérieurs à l'arrivée des Européens, afin de bien saisir les composantes humaines de Gwaii Haanas.

STRATÉGIES

1. **Fournir l'information dont la gestion a besoin pour prendre des décisions fondées sur la recherche scientifique et sur le savoir traditionnel des Haïdas.**

Créer une base de données sur le patrimoine culturel, c'est-à-dire, recueillir des données archéologiques, historiques et ethnographiques.

- terminer l'inventaire, la description et l'analyse des éléments culturels et paléoécologiques
- effectuer des recherches appliquées (notamment des fouilles exploratoires et des analyses scientifiques) dans certains sites archéologiques, afin d'obtenir l'information voulue pour interpréter le répertoire archéologique et accroître nos connaissances sur l'histoire ancienne des Haïdas
- inscrire les données archéologiques, historiques, ethnographiques et paléoécologiques dans le système d'information géographique et rédiger une synthèse
- mettre régulièrement la base de données à jour
- élaborer des programmes d'information et de publication fondés sur la recherche
- continuer à alimenter l'inventaire des légendes, chansons, noms de lieux, langue, traditions et autres facettes de la culture haïda
- en collaboration avec les chiefs héréditaires, développer des énoncés d'intégrité commémorative pour les lieux historiques nationaux et autres sites patrimoniaux de Gwaii Haanas afin d'aider à élaborer l'orientation de la gestion.

Favoriser et appuyer l'étude permanente de l'histoire post-glaciaire et du développement du littoral de Gwaii Haanas.

Trouver des moyens d'obtenir la protection voulue des biens intellectuels ou matériels.

2. Protéger le patrimoine culturel, en cernant, surveillant et atténuant les changements indésirables ou les dangers possibles.

Élaborer une stratégie de conservation du patrimoine culturel, fondée sur l'évaluation des sites archéologiques et historiques, des paysages culturels et des collections.

- prévenir ou atténuer l'incidence des dangers qui menacent l'intégrité du patrimoine culturel
- déterminer la responsabilité et inciter à la remise en état des sites durement touchés par les activités industrielles
- évaluer, dans le cadre du processus d'évaluation environnementale, l'incidence des projets qui perturbent ou risquent de perturber les ressources archéologiques
- effectuer une évaluation détaillée des sites archéologiques menacés (p. ex. les tumulus de débris touchés par l'érosion ou le camping)
- réduire au minimum, par des programmes de communication et de sensibilisation, l'incidence des visiteurs sur le patrimoine culturel
- déterminer et mettre en oeuvre des mesures provisoires pour éviter la détérioration naturelle des objets culturels
- mettre sur pied un programme de surveillance des paysages culturels, des sites archéologiques et des artefacts
- former le personnel pour l'amener à comprendre, apprécier et gérer le patrimoine culturel.

3. Élaborer des plans de site pour les endroits qui doivent faire l'objet d'attention spéciale.

Ces plans peuvent porter sur :

- l'orientation et la surveillance de l'activité humaine
- la gestion des déchets humains
- les besoins en eau potable
- les besoins concernant les installations et les sentiers.

L'île Hotspring fera l'objet d'une attention toute spéciale. Le plan devra prévoir la rénovation et la construction d'installations, compte tenu des questions de santé publique, d'incidence environnementale et d'écologie.

La gestion de SGan Gwaay/île Anthony fera l'objet d'attention, afin qu'elle soit conforme aux normes relatives aux sites du patrimoine mondial.

Déterminer les besoins en matière de conservation du patrimoine culturel, en regard de la continuité de la culture haïda.

Fermer des secteurs au besoin (fermetures saisonnières, temporaires ou permanentes), pour assurer la protection du patrimoine culturel, et réexaminer ces décisions au cours de l'examen quinquennal du plan.

4. Sensibiliser au patrimoine culturel et réduire le besoin de contrôles de gestion, grâce principalement à la communication et au partenariat.

Sensibiliser le public au programme de gestion du patrimoine culturel, et obtenir son concours à cet égard.

- publier les documents voulus
- associer, si possible, la population locale aux programmes de recherche, de communication et de surveillance
- exiger que tous les projets de recherche comportent un volet de communication
- intéresser davantage le public à l'importance de la relation de l'être humain à la terre et à ses responsabilités individuelles et collectives à titre de gardien du territoire
- appuyer l'élaboration d'un programme de communication dans le cadre du programme des gardiens

Favoriser les projets en partenariat pour protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel.

- offrir aux enseignants locaux l'occasion de développer des produits particuliers sur l'histoire écologique et archéologique de Gwaii Haanas pour leurs programmes scolaires
- maintenir les partenariats actuels et promouvoir la création d'autres partenariats
- favoriser l'échange d'information avec d'autres organismes responsables du patrimoine culturel, compte tenu des droits de propriété culturelle et intellectuelle
- collaborer avec les collectivités des îles pour mettre en valeur les périodes historiques et industrielles

Adopter une position de revendication à l'égard de l'intégrité du patrimoine culturel de Gwaii Haanas et des îles en général.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Le bilan de la mise en oeuvre de ces stratégies :

- une source d'information permettant de mieux comprendre le patrimoine culturel
- une occasion pour les visiteurs de comprendre et d'apprécier la relation des Haïdas avec le milieu naturel
- des visiteurs qui respectent le patrimoine culturel de Gwaii Haanas et le prouvent par leur conduite
- des sites archéologiques, des paysages culturels et des collections protégés

NOTES

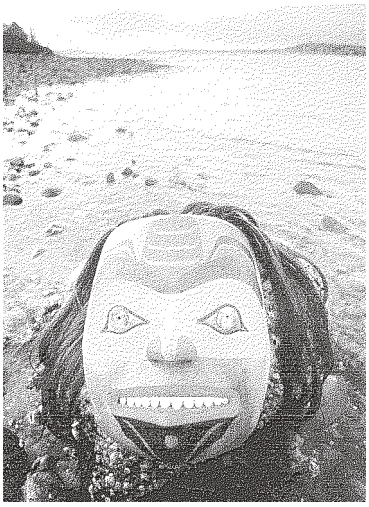

3.3 CONTRIBUER À LA CONTINUITÉ DE LA CULTURE HAÏDA

SITUATION ACTUELLE

Bien que Gwaii Haanas soit perçu comme un milieu sauvage, l'être humain y vit depuis des millénaires. Gwaii Haanas est l'héritage d'un peuple qui vit et s'épanouit en harmonie avec un paysage en évolution. C'est un endroit qui demeure pour les Haïdas une source d'inspiration et de subsistance. Le Conseil de la nation haïda a désigné l'endroit « site du patrimoine Gwaii Haanas » pour assurer que la possibilité de s'y retrouver en harmonie avec la terre soit maintenue pour la génération actuelle et celles qui la suivront.

La présence des gardiens de Haida Gwaii à Gwaii Haanas est essentielle à la protection des sites fragiles et à l'éducation des visiteurs. En protégeant les sites fragiles, les gardiens de Haïda Gwaii peuvent aider les visiteurs à comprendre la culture haïda.

RÉALISATIONS À CE JOUR

Le maintien de la culture haïda incombe d'abord au peuple haïda, mais le CGA a contribué à l'atteinte de cet objectif, grâce à l'exécution de travaux d'archéologie les plus complets effectués jusqu'à présent dans l'archipel. Ces travaux comprennent une recherche ethnographique (notamment un recueil de contes, de chansons, de légendes), de l'aide accordée au programme des gardiens et des améliorations apportées aux installations de Gwaii Haanas.

BUT

Reconnaître les liens qui unissent la culture haïda à la nature et permettre, grâce à la protection de Gwaii Haanas, la continuité des activités culturelles et des activités traditionnelles d'exploitation des ressources.

STRATÉGIES

1. Aider les Haidas protéger et à mettre en valeur leur culture

Intégrer le programme des gardiens à la gestion de Gwaii Haanas et encourager les aînés et les jeunes Haïda à y participer.

- offrir aux gardiens l'occasion d'accroître leur compétence en matière de sécurité publique et de communication
- aider à la mise en oeuvre des stratégies de recrutement et de formation
- préciser les besoins opérationnels et financiers à long terme, dans le but de fixer des frais d'utilisation et de recouvrer une partie des coûts du programme.

Partager et échanger ouvertement l'information concernant la gestion et les stratégies opérationnelles.

2. Permettre la continuité des activités culturelles et des activités traditionnelles d'exploitation des ressources des Haïda, de façon écologiquement durable.

Compléter les inventaires afin d'évaluer la durabilité.

Mettre sur pied, avec le Conseil de la nation haïda, un réseau coopératif pour mesurer les activités d'exploitation.

Veiller à la viabilité des activités d'exploitation, grâce à des mécanismes de contrôle efficaces.

Examiner les projets de construction relatifs aux activités culturelles et activités traditionnelles d'exploitation des ressources.

Tenir des cérémonies haïda en temps opportun (p. ex. inauguration de maisons et installation de totems).
Encourager l'expression artistique de la culture haïda, comme les totems et les motifs haïda, à Gwaii Haanas.

Adopter le motif architectural haïda comme norme de construction, si les conditions s'y prêtent.

3. Appuyer l'idée d'un camp culturel haïda à Gwaii Haanas.

Appuyer les programmes culturel, environnemental et éducatif du camp, ainsi que le principe du partage de ce savoir avec d'autres cultures.

Appuyer les efforts visant l'autonomie financière du camp.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Le bilan de la mise en oeuvre de ces stratégies :

- Gwaii Haanas sera un endroit qui permet à la culture haïda de s'épanouir
- les preuves tangibles de la culture haïda, y compris les éléments culturels d'importance internationale, seront conservées pour donner aux futures générations l'occasion de les comprendre et de les apprécier
- les visiteurs pourront mieux comprendre et apprécier la culture haïda ainsi que leur propre relation avec la terre
- possibilités pour les jeunes de découvrir Gwaii Haanas

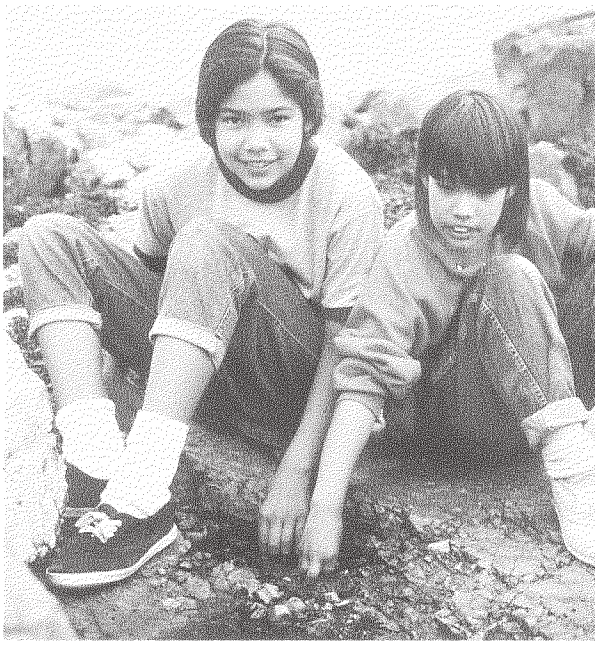

3.4 METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

SITUATION ACTUELLE

Des services d'accueil, d'orientation et de planification de séjour sont actuellement offerts au bureau de Parcs Canada à Queen Charlotte.Tous les visiteurs autonomes de Gwaii Haanas doivent faire une réservation, remplir un formulaire d'enregistrement et assister à une séance dînformation avant de se rendre dans l'aire protégée. Ces séances d'orientation sont offertes quotidiennement, de mai à septembre.

Certains visiteurs ont des attentes peu réalistes et ne sont pas prêts à dépenser l'énergie et/ou l'argent qu'il faut pour visiter Gwaii Haanas. Ils sont souvent peu renseignés sur les installations et les services offerts, l'histoire, les valeurs culturelles et les normes de gestion.

RÉALISATIONS À CE JOUR

Un guide de séjour, qui renferme des renseignements précis sur l'accès, les dangers naturels, la sécurité publique, les conditions météorologiques et maritimes, aide les visiteurs à planifier un séjour agréable, en toute sécurité. Un système d'inscription obligatoire sert à surveiller l'utilisation par les visiteurs.

Des présentations et des expositions particulières offrent aux visiteurs et aux gens de la région l'occasion de s'instruire sur diverses facettes du patrimoine naturel et culturel.

BUT

Sensibiliser le public aux attributs naturels, culturels et spirituels de Gwaii Haanas.

STRATÉGIES

1. **Fournir de l'information sur Gwaii Haanas de sorte que les visiteurs comprennent mieux et respectent la région.**

Communiquer les messages clés suivants :

- l'importance de conserver des écosystèmes représentatifs qui protègent la biodiversité de la zone terrestre, soit de la région naturelle de la chaîne côtière du Pacifique
- l'importance de Gwaii Haanas pour la culture haïda et la nécessité de conserver cette dernière dans la région
- l'importance de Gwaii Haanas dans la protection des plantes et des animaux fragiles, menacés et menacés d'extinction
- l'importance historique des sites magnifiques et intéressants de Gwaii Haanas, représentatifs de l'ère industrielle
- l'importance de protéger Gwaii Haanas pour le léguer intact aux générations à venir

2. Mettre au point des produits de communication au besoin.

Publier un livret-guide de Gwaii Haanas.

Produire une trousse de formation pour les organisateurs de voyage.

Produire un rapport annuel sur les réalisations, les progrès accomplis et les grands projets de la région, ainsi qu'un rapport sur l'état de l'environnement dans lequel seront consignés les fermetures de secteurs particuliers ou les changements environnementaux importants survenus durant l'année écoulée.

Contribuer au bulletin sur le programme des gardiens.

Communiquer les critères et les résultats de la recherche appliquée sur les écosystèmes et des études archéologiques.

Expliquer les règlements et leur rôle dans la protection de l'intégrité écologique et culturelle.

Concevoir des programmes de relations avec les médias.

3. Lier les stratégies de communication sur Gwaii Haanas aux dossiers internationaux sur l'environnement et la culture.

Concevoir les programmes de communication sur Gwaii Haanas de façon à atteindre une audience locale, nationale et internationale.

S'appliquer à élaborer des programmes et à partager de l'information avec des organismes de conservation et d'enseignement.

Inciter la collectivité à participer à des activités visant à accroître ses connaissances et son appréciation de la zone protégée ainsi que son appui à cette dernière.

Favoriser la compréhension des ressources terrestres et culturelles de la zone, du rôle de Gwaii Haanas en tant que zone protégée, des menaces extérieures à l'intégrité de la zone et de l'importance de Gwaii Haanas dans le développement durable.

Présenter Gwaii Haanas comme un élément de grande valeur de la vie dans l'archipel et du séjour des visiteurs; Gwaii Haanas devrait enrichir la programmation communautaire locale.

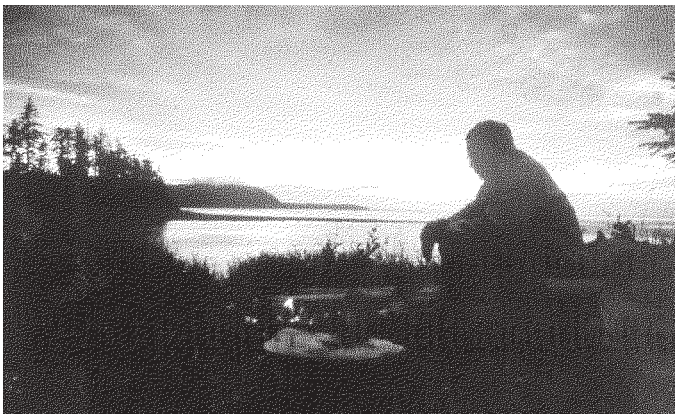

4. Travailler avec des partenaires, les collectivités et des bénévoles.

Enrôler des partenaires dans l'élaboration et l'offre de programmes de communication, de services liés au tourisme et de produits de promotion.

Participer d'un dévelopment d'un centre multi-agence voué au patrimoine haïda

Examiner le rôle du secteur privé dans la prestation de services et produits connexes dans les régions voisines de Gwaii Haanas.

Obtenir l'avis des gens de la région sur le plan directeur et les plans importants.

Élaborer un programme de relations communautaires dans l'archipel.
S'assurer le concours des médias pour transmettre les messages concernant Gwaii Haanas.

Examiner le besoin d'instaurer un programme de bénévolat, complément des programmes de communication.

Collaborer avec les organisateurs de voyage pour transmettre les messages pertinents.

Élaborer un programme d'orientation.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Le bilan de la mise en ouevre de ces stratégies :

- sensibilisation accrue à l'égard de Gwaii Haanas et de ses stratégies de gestion qui y sont employées, ainsi que meilleure compréhension de ces dernières, à l'échelle locale, nationale et internationale
- meilleures possibilités pour le public de s'intéresser activement au programme de Gwaii Haanas
- meilleure interaction avec les habitants et les gestionnaires des terres de l'archipel
- des visiteurs qui savent ce qu'ils doivent attendre d'un voyage à Gwaii Haanas et qui comprennent l'importance de respecter l'environnement naturel et culturel
- la localisation de l'administration et d'installations d'interprétation partagées au Centre du patrimoine haïda

NOTES

3.5 GÉRER L'UTILISATION PAR LES VISITEURS

SITUATION ACTUELLE

En 1995, quelque 2 850 personnes ont passé en tout 12 300 nuits à Gwaii Haanas. Ce nombre est supérieur au total combiné de nuitées dans les arrières-pays des parc nationaux de Jasper, Yoho, Kootenay, Revelstoke et Glaciers et des environs. Environ la moitié venait de la Colombie-Britannique et le reste, en proportions presque égales, venait d'outre-mer, d'Alberta, d'autres régions du Canada et des États-Unis. La plupart des visiteurs sont venus en juillet et en août. Au cours des dernières années, l'utilisation diurne a augmenté sensiblement. En outre, les visiteurs expriment beaucoup d'intérêt à l'égard des activités en milieu sauvage et de la culture haïda. Les visiteurs autonomes doivent faire une réservation et s'inscrire ensuite au bureau de Gwaii Haanas, à Queen Charlotte ou aux centres d'accueil à Queen Charlotte et à Sandspit. Les organisateurs de voyage enregistrent les personnes qu'ils accompagnent dans la zone protégée.

La plupart des visiteurs se rendent à Gwaii Haanas en hydravion, en voilier et en bateau à moteur, et s'y déplacent principalement en kayak. On recommande le camping libre, mais certains sites sont plus fréquentés. De même, les sentiers se sont modifiés et beaucoup de randonneurs les utilisent plutôt que de s'aventurer dans des endroits peu fréquentés. La plupart des gens ont tendance à visiter un petit nombre de sites de premier plan.

On peut constater des signes de dégradation, soit du piétinement de végétation, de l'érosion et des sillons de sentier, dans certains des endroits les plus fréquentés.

RÉALISATIONS À CE JOUR

Un sondage a été effectué auprès des visiteurs en 1991, puis un autre, au cours de l'hiver 1994-1995. Ce dernier visait à se renseigner sur les visiteurs de Gwaii Haanas et à obtenir leurs opinions sur la gestion de la région. Il a permis d'établir des données de référence sur l'utilisation des lieux par les visiteurs et leurs attentes. Un programme de surveillance visant à évaluer l'incidence des visiteurs a été lancé en 1995. Une politique sur les aéronefs a été élaborée. Des bouées d'amarrage et des robinets d'eau ont été installés.

BUT

Offrir aux visiteurs des activités sécuritaires et intéressantes sans nuire à l'environnement de Gwaii Haanas, donc sans excéder sa capacité d'utilisation écologique et sociale.

STRATÉGIES

1. Procurer l'information dont la gestion a besoin pour prendre des décisions.

Monter une base de données sur les activités des visiteurs, c'est-à-dire, recueillir de l'information sur les besoins, le genre d'utilisation et le niveau de satisfaction des visiteurs.

Préciser et surveiller les conflits d'utilisation et l'incidence des visiteurs sur l'environnement.

Effectuer périodiquement des sondages pour vérifier si les visiteurs sont satisfaits de leur expérience.

2. Recouvrer les coûts des services aux visiteurs quand c'est possible.

Préciser les coûts liés à la prestation de services aux visiteurs.

Établir la valeur marchande des services aux visiteurs.

Élaborer et mettre en vigueur une structure tarifaire. Le CGA examinera avec les résidents locaux les choix de tarification, avant la mise en application.

3. Donner aux visiteurs des directions précises sur l'utilisation acceptable et les activités appropriés.

Préserver le caractère sauvage de Gwaii Haanas. L'objectif premier sera donc la durée des écosystèmes avec le moins d'intervention humaine possible. Pour des fins de protection et de gestion, seules les installations essentielles seront construites, dont les camps des gardiens, les bâtiments nécessaires au fonctionnement et un camp culturel haïda.

Offrir aux visiteurs la possibilité de découvrir par eux-mêmes le patrimoine naturel et culturel de la région, y compris la possibilité de trouver l'isolement et la solitude.

Gérer les activités de loisirs de sorte qu'elles soient compatibles.

Fixer des niveaux d'utilisation acceptables et recommander les mécanismes de contrôle nécessaires pour ne pas nuire aux écosystèmes ni à la qualité de l'expérience en milieu sauvage.

- exiger l'inscription et l'orientation des visiteurs avant leur arrivée à Gwaii Haanas
- étudier et surveiller la relation entre le nombre de visiteurs, l'incidence sur l'environnement, la qualité de l'expérience des visiteurs et les activités traditionnelles haïda pour établir les niveaux d'utilisation acceptables
- mettre en place un système decontingentement des visiteurs et de réservation

4. Encourager l'accès qui favorise la protection du caractère sauvage de Gwaii Haanas et ne met pas en péril son patrimoine naturel et culturel.

Limiter, grâce à un code d'éthique volontaire, les conflits dus au bruit et à la fréquentation. Encourager l'emploi des moyens de transport non motorisés.

Réduire au minimum les conflits d'utilisation pour éviter d'affecter l'expérience des visiteurs et d'endommager le caractère sauvage de la région.

- inciter les avions à suivre les corridors de vol établis
- obliger les entreprises à déposer et à reprendre leurs passagers dans des endroits qui ne nuisent pas à l'environnement ni aux autres visiteurs
- interdire l'atterrissage des avions ou des hélicoptères sur la terre ou l'eau douce, sauf pour des raisons de gestion ou d'urgence
- réduire au minimum l'incidence des activités de gestion, dans la mesure du possible

Exiger la pratique du camping qui ne laisse pas de traces, et la pratique du camping et de la randonnée libres, de manière à disperser les campeurs et à réduire les effets dans les endroits très fréquentés.

On ne prévoit pas ouvrir de nouveaux sentiers sauf ceux que la protection des valeurs patrimoniales ou la sécurité publique exigent. Évaluer, pour les besoins de la gestion des risques, les pistes historiques comme celle du lac Anna. Là où des sentiers se tracent par l'usage, prendre des mesures pour réduire l'incidence sur l'environnement.

Limiter les groupes à 12 personnes à terre en tout temps, guides compris. Avant d'arriver à un camp des gardiens, les organisateurs de voyage devront communiquer avec le camp pour obtenir la permission d'atterrir ou d'accoster.

5. **Offrir les installations essentielles, compte tenu du caractère sauvage de Gwaii Haanas. Se limiter aux installations de base liées à la protection, à la santé et à la sécurité des visiteurs.**

Déterminer les besoins essentiels des visiteurs et offrir les installations de base pour le séjour en milieu sauvage.

Concevoir et placer les installations sans nuire au patrimoine naturel et culturel.

- établir des critères pour évaluer les propositions concernant de nouvelles installations
- effectuer une évaluation environnemental de tous lse nouveaux projets locaux
- examiner tous les projets internes en regard des critères établis
- déterminer les besoins concernant l'amélioration des camps des gardiens dans le cadre du programme de planification de l'endroit.

Indiquer les sources d'eau et donner l'information voulue sur la façon de la traiter.

Construire une rampe de mise à l'eau et ériger un panneau d'information dans l'anse Cumshewa pour que les départs s'effectuent en toute sécurité.

Gérer et contrôler les déchets, en exigeant que des utilisateurs rapportent tout ce qu'ils emportent et jetent leurs déchets dans les contenants prévus à cet effet.

Gérer et contrôler les déchets humains, en encourageant l'utilisation de la zone intertidale et en installant des toilettes à compostage solaire dans quelques endroits très fréquentés.

6. **Mettre en vigueur les procédures de sécurité voulues pour faire face à d'éventuelles situations d'urgence**

Mettre en oeuvre un plan d'urgence visant la prévention élémentaire des accidents et les services de recherche et de sauvetage qui tienne compte des besoins à ces égards et du rôle des gardiens de Haida Gwaii dans la communication des principes du plan.

- élaborer les procédures de concert avec d'autres organismes

Évaluer et déterminer le besoin d'installer des refuges d'urgence permanents en dur pour assurer la sécurité du public.

- mettre en vigueur les recommandations tirées de l'étude

Informer les visiteurs sur les capacités, le matériel et le degré d'autonomie susceptibles de leur assurer un séjour agréable en toute sécurité.

Inciter les visiteurs à vérifier leur plan de navigation auprès de la Garde côtière canadienne.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Le bilan de la mise en oeuvre de ces stratégies :

- faible incidence de la fréquentation
- séjour sécuritaire pour les voyageurs informés
- visiteurs satisfaits qui profitent d'une belle expérience en milieu en sauvage
- visiteurs qui n'hésitent pas à revenir
- un patrimoine naturel et culturel protégé

NOTES

3.6 OFFRIR DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES APPROPRIÉES

SITUATION ACTUELLE

Gwaii Haanas offre aux visiteurs une occasion unique de s'instruire sur la culture haïda et de découvrir la nature. L'un des objectifs de l'entente sur Moresby-Sud visait à faire de Haïda Gwaii/Îles de la Reine-Charlotte une « destination touristique de calibre international ». Les habitants de l'archipel sont réceptifs à la nouveauté, mais ils craignent que le développement touristique ne détériore l'actuelle qualité de la vie ou n'accapare l'attention et les ressources au détriment d'autres options visant l'économie durable.

Selon le Plan d'entreprise de la fiducie Gwaii (1994), avant de faire de Haïda Gwaii/Îles de la Reine-Charlotte une destination touristique de calibre international il faut franchir des étapes d'élaboration et de conception qui tiennent compte de l'interaction entre les collectivités locales et les vacanciers :

- l'accueil des vacanciers est lié aux services offerts et à la situation économique
- le nombre acceptable de touristes sera déterminé en fonction de leur impact social, environnementals et économique.

Le plan définit également le rapport entre la culture et le tourisme, comme le jeu réciproque entre le tourisme et l'expérience délibérée ou accidentelle de la culture.

- les avantages pour la culture permettront de mesurer la valeur de ce jeu réciproque
- les avantages pour le tourisme seront assurés par la continuité et l'expansion de la culture.

RÉALISATIONS À CE JOUR

Des mécanismes de délivrance de permis commerciaux étaient en place depuis plusieurs années. Le CGA les a remplacés par un mécanisme de délivrance de licences d'exploitation. Entre-temps, une limite a été imposée sur le nombre d'entreprises commerciales exploitées à Gwaii Haanas.

BUT

Veiller à ce que les activités touristiques soient sans danger pour l'environnement, respectueuses des valeurs écologiques et spirituelles de Gwaii Haanas et avantageuses pour la collectivité de l'archipel.

STRATÉGIES

1. **Élaborer et mettre en vigueur un mécanisme de licences commerciales et un système de contrôle sur les activités touristiques.**

Établir un processus pour évaluer toute entreprise en place ou projet d'enterprise touristique, pour déterminer s'il y a lieu de délivrer une licence. Le processus tiendra compte des critères généraux suivants :

- les expériences et les avantages que les participants veulent retirer de l'activité favorisent l'appréciation et la compréhension des valeurs patrimoniales naturelles et culturelles de Gwaii Haanas et sont conformes aux principes directeurs et aux objectifs de gestion du présent plan
- l'activité est conforme aux principes directeurs et le type et l'étendue de l'activité est compatible avec l'expérience des autres
- l'incidence éventuelle sur l'environnement est acceptable et peut être atténuée
- l'activité n'excède pas la capacité du CGA de contrôler les principes et les tendances de commercialisation
- Gwaii Haanas peut supporter l'activité
- l'activité offre assez de souplesse pour composer avec les besoins changeants de la gestion

Autres points à examiner :

- aucune activité comparable à l'extérieur de Gwaii Haanas
- l'activité ne nuit pas à la vie locale
- l'activité a des retombées sur la culture locale

- l'activité s'inscrit dans les objectifs touristiques de l'archipel et de la région
- l'activité a des retombées sur l'économic locales
- l'activité offre une perspective haïda sur Gwaii Haanas.

Le CGA peut préciser, dans une licence commerciale ou dans le mécanisme de contrôle, les conditions relatives à tout point essentiel à la préservation, au contrôle et à la gestion de Gwaii Haanas.

Aucune nouvelle entreprise commerciale ne pourra être exploitée à partir d'installations fixes à Gwaii Haanas.

2. Commercialiser le créneau de Gwaii Haanas dans l'industrie touristique comme un agencement de découverte du milieu sauvage et de la culture haïda, une destination unique où le voyageur peut découvrir le patrimoine naturel et culturel varié de la région et en apprécier les valeurs écologiques, spirituelles, sociales et esthétiques.

Travailler en collaboration pour faire connaître Gwaii Haanas comme un endroit sauvage éloigné offrant des installations rudimentaires.

- faire comprendre que les visiteurs doivent accepter le caractère naturel de Gwaii Haanas et ne pas s'attendre à ce qu'il soit modifié pour leur bon plaisir
- collaborer avec les collectivités de l'archipel, les organisateurs de voyage actuels et l'industrie du tourisme pour présenter Gwaii Haanas comme un endroit spécial, à promouvoir des activités qui respectent ce statut et à commercialiser la région en conséquence.

Le plan directeur prévoira pour les entreprises que les Haïdas possédent et administrent à des fins commerciales un usage égal à celui des propriétaires de commerces actuels. Cela entrainera un partage tripartite égal entre les voyageurs autonomes, les exploitants commerciaux et les entrepreneurs haïda. Le plan directeur pour l'arrière -pays servira à déterminer le processus d'attribution et de gestion des activités commerciales.

3. Cibler les visiteurs qui veulent découvrir le patrimoine naturel et culturel de Gwaii Haanas dans un milieu sauvage peu fréquenté.

Offrir aux visiteurs des programmes et des services qui permettent des possibilités de découverte et d'apprentissage liées au milieu sauvage marin.

- cibler les groupes et les particuliers qui recherchent des occasions de découvrir et d'apprendre à des fins de croissance personnelle
- cibler les groupes et les particuliers qui recherchent la solitude, l'isolement et le dépassement dans un environnement intact
- intégrer la culture haïda, d'autrefois et d'aujourd'hui, à la gestion de Gwaii Haanas.

Dissuader les visiteurs dont les attentes ne sont pas compatibles avec les valeurs de Gwaii Haanas.

4. Concevoir des activités touristiques respectueuses des traditions culturelles.

Veiller à ce que les activités touristiques offertes à Gwaii Haanas soient compatibles avec les activités traditionnelles.

Veiller à harmoniser l'utilisation par les visiteurs avec les activités traditionnelles haïda.

Aider les gens à acquérir les connaissances qui engendrent le respect.

5. S'assurer l'appui et la participation du secteur touristique dans l'atteinte et la préservation de l'intégrité écologique, c'est-à-dire, exploiter un marché qui correspond au caractère sauvage et culturel de Gwaii Haanas.

Collaborer avec les organisateurs de voyage et les entrepreneurs touristiques pour veiller à ce que

- le caractère sauvage ne soit pas mis en péril par la surutilisation et les demandes déraisonnables de développement
- la publicité ne crée pas de fausses attentes

Faire de la gestion de Gwaii Haanas un modèle d'utilisation touristique et de gestion environnementale judicieuse pour le reste de l'archipel.

- favoriser l'acceptation du créneau touristique de Gwaii Haanas dans le contexte touristique de l'ensemble de l'archipel
- établir la liaison avec les collectivités de l'archipel pour favoriser un dialogue franc et ininterrompu

6. Poursuivre l'élaboration de stratégies touristiques intégrées avec nos voisins engagés dans l'entreprise touristique.

Faire appel à tous les particuliers, groupes, agences et organismes directement intéressés à Gwaii Haanas et poursuivre l'élaboration de stratégies intégrées le cas échéant, dans le but de réaliser des économies d'échelle tout en restant fidèle aux objectifs du présent plan.

Veiller à ce que les objectifs du plan soient intégrés dans les stratégies régionales plus vastes, afin d'être complémentaires plutôt qu'opposés à nos voisins.

Proposer aux gens qui ne sont prêts pour un circuit en milieu sauvage à Gwaii Haanas d'autres expériences de voyage dans l'archipel qui leur conviennent mieux.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Le bilan de la mise en 'uvre de ces stratégies :

- niveaux d'utilisation compatibles avec les valeurs écologiques, spirituelles, sociales, esthétiques et économiques
- modalités de coopération entre le CGA et d'autres organismes de tourisme
- un rôle pour Gwaii Haanas au sein d'un secteur touristique durable dans l'archipel
- compréhension de la part du public du rôle du tourisme durable dans l'économie de l'archipel
- une infrastructure touristique qui s'intègre aux attributs naturels et culturels de Gwaii Haanas

NOTES

3.7 FAIRE PREUVE DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT

SITUATION ACTUELLE

Certains sites contaminés et anciens sites industriels à Gwaii Haanas sont dangereux pour le public. En outre, un grand nombre d'épaves flottantes sont déposées sur les plages chaque année, et les déchets humains posent un problème dans certains emplacements de camping.

RÉALISATIONS À CE JOUR

Des bénévoles, des membres du personnel et des entrepreneurs ont ramassé des tonnes de déchets sur les plages. Une toilette à compostage solaire a été installée sur l'île Hotspring. Des travaux sont en cours pour remettre en état le sol contaminé à l'ancien terrain de camping Beban dans l'île Lyell. La liste des endroits susceptibles de menacer la sécurité du public ou de poser des problèmes d'ordre environnemental a été dressée.

BUT

Toujours adopter les meilleures méthodes de gestion de l'environnement en vue d'éviter, de réduire ou d'atténuer les aspects nuisibles de la présence humaine.

STRATÉGIES

1. **Examiner les répercussions environnementales de toutes les décisions concernant la gestion et le fonctionnement à Gwaii Haanas.**

Élaborer un plan d'action environnemental et effectuer périodiquement des vérifications environnementales des pratiques de gestion.

Veiller à ce que les installations administratives à l'extérieur de Gwaii Haanas et les installations fonctionnelles à l'intérieur de Gwaii Haanas, y compris la construction et l'entretien des installations fonctionnelles, administratives et autres installations connexes, soient conformes aux dispositions énoncées dans le plan d'action environnemental à venir.

2. **Respecter et surpasser l'esprit et la lettre des lois et des normes environnementales qui s'appliquent à Gwaii Haanas.**

Surveiller pour que toutes les activités soient conformes aux codes, normes, conventions, lois, règlements et politiques en vigueur ainsi qu'au but et aux objectifs fixés pour Gwaii Haanas.

Déterminer la responsabilité de la province en ce qui concerne les zones névralgiques qui peuvent compromettre la santé et la sécurité du public.

Déterminer la responsabilité en ce qui concerne la sécurité du public et le nettoyage des sites contaminés.

3. Encourager et faire l'utilisation de produits sains pour l'environnement, dans la mesure du possible, et chercher des moyens rentables de réduire, de réutiliser et de recycler au cours des opérations courantes.

Employer des pratiques et des produits sains pour l'environnement dans le cadre des activités administratives et opérationnelles.

- utiliser du papier recyclé partout où c'est possible
- chercher à utiliser des sources d'énergie efficaces dans les lieux d'hébergement du gouvernement fédéral
- utiliser des produits pétroliers recyclés ou des substituts à ces produits partout où c'est possible
- utiliser des produit biodégradables
- évaluer les achats faits pour les opérations ou l' administration en visant utilisation la plus efficace des ressources
- continuer le programme de recyclage au bureau de l'administration
- coopérer avec les autres organismes à la mise en oeuvre d'un programme de gestion des déchets et de recyclage dans l'archipel

Faire appel à d'autres sources d'énergie, comme l'énergie solaire, pour réduire la dépendance au pétrole et la pollution par le bruit à Gwaii Haanas.

Élaborer une stratégie en vue de réduire l'accumulation de déchets sur les plages de Gwaii Haanas.

- établir la source des déchets et éduquer pour en réduire l'accumulation
- élaborer des stratégies rentables d'enlèvement des déchets
- en collaboration avec des partenaires, élaborer un programme éducatif visant la réduction des déchets rejetés sur les plages de Gwaii Haanas

RÉSULTATS COMPTÉS

Le bilan de la mise en oeuvre de ces stratégies :

- la gestion des activités administratives et opérationnelles de Gwaii Haanas manifeste selon des pratiques saines pour l'environnement
- par l'exemple qu'ils donnent, les gestionnaires de Gwaii Haanas rehaussent les normes de la gérance environnementale dans l'archipel

3.8 GÉRER L'INFORMATION EN VUE DE PRENDRE DES DÉCISIONS CONCERTÉES

SITUATION ACTUELLE

Avant 1987, de nombreuses études non intégrées ont été menées dans les secteurs minier et forestier, ainsi que dans le domaine de la recherche universitaire. Depuis, la gestion de Gwaii Haanas a permis le développement de bases de données en archéologie, en classification écologique des terres et du littoral et dans d'autres domaines scientifiques.

RÉALISATIONS À CE JOUR

Le personnel de Gwaii Haanas a commencé à intégrer ces inventaires au savoir traditionnel. Ces données forment une base de référence, et le processus d'intégration permet de préciser les travaux qu'il faut exécuter pour combler les lacunes en matière d'information.

BUT

Le CGA fera appel à toutes les sources d'information et se servira des données les meilleures afin de prendre des décisions de gestion judicieuses concernant les projets qui peuvent avoir une incidence sur le territoire. Les lacunes seront comblées dans la mesure du possible pour améliorer la prise de décisions à l'avenir.

STRATÉGIES

1. **Utiliser la technologie offerte par le SIG (Système d'information géographique) pour rassembler dans un même système des données nombreuses et variées.**

Seront réunis dans cette matrice les types de données suivants, organisés en couches d'information superposées les unes sur les autres à l'aide de techniques informatiques :

- classification écologique des terres
- patrimoine culturel
- noms de lieux
- classification du littoral
- étude et données sur la surveillance des cours d'eau et des lacs
- données sur l'utilisation par les visiteurs et son incidence
- données recueillies par d'autres organismes et applicables à Gwaii Haanas

2. **S'appuyer sur les données propres à un endroit pour déterminer l'éventuelle affinité ou incompatibilité d'une activité ou d'un développement à Gwaii Haanas.**

Si l'activité ou le développement est incompatible avec une couche de données ou un ensemble de couches de données ou que d'autres stratégies de gestion ne peuvent être employées, le projet sera arrêté à moins qu'il soit possible de mettre en place des mesures d'atténuation durables.

RÉSULTATS COMPTÉS

Le bilan de la mise en oeuvre de ces stratégies :

- les décideurs disposent en tout temps des données les plus fiables.

4 MISE EN OEUVRE DU PLAN

4.1 RÉSUMÉ DU PLAN

Le plan renferme les buts, les mesures à prendre et les résultats escomptés pour la gestion de Gwaii Haanas. Il doit être approuvé officiellement par le gouvernement du Canada et le Conseil de la nation haïda. Ce plan directeur est fixé pour quinze ans, mais doit être examiné tous les cinq ans. Le CGA sera chargé de sa mise en oeuvre.

La priorité sera accordée aux mesures qui

- contribuent au maintien ou au rétablissement de l'intégrité écologique,
- contribuent à la continuité de la culture haïda,
- permettent d'offrir au public des services essentiels de santé et de sécurité,
- offrent une assise commerciale solide en ce qui concerne les activités touristiques,
- permettent d'instaurer une perification en vue d'un recouvrement des coûts.

Le plan d'affaires annuel constituera un mécanisme de mise en oeuvre du plan.

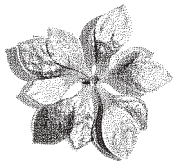

4.2 POINTS À CONSIDÉRER DANS LA PRISE DE DÉCISIONS

Toute décision concernant la planification, la gestion ou le fonctionnement de Gwaii Haanas doit tenir compte des normes les plus élevées de protection et de préservation, et toute activité mise en oeuvre doit être conforme au présent plan directeur.

4.3 LA PROCHAINE ÉTAPE

Les résultats escomptés énoncés dans ce plan seront atteints dans le cadre d'un processus de planification d'entreprise. En effet, le plan d'affaires fera état des mesures prioritaires, des niveaux de financement et des responsabilités.

À mesure qu'un plan d'affaires sera mis en oeuvre, le résultat des activités sera publié dans le Rapport annuel de Gwaii Haanas.

Comme le plan d'affaires est établi pour une période de trois à cinq ans, les gestionnaires ont la marge de manoeuvre voulue pour faire face aux changements.

L'achèvement du présent plan est le fruit d'une collaboration sans précédent. Ce plan servira de base à la planification, au fonctionnement et à la gestion de Gwaii Haanas en ce début du 21e siècle.

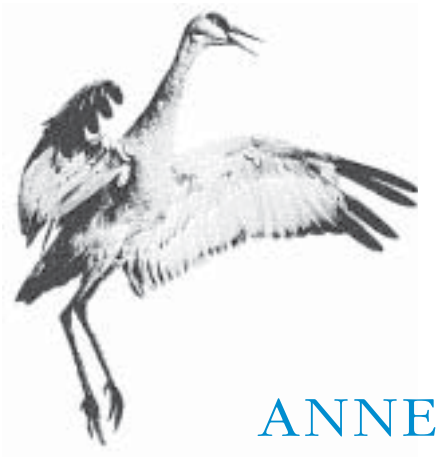

ANNEXES

ANNEXE 1

ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

ÉVALUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

En 1993, une étude a été réalisée pour examiner les effets des opérations sur le revenu de travail et sur l'emploi en raison du fait que Gwaii Haanas avait été géré comme une aire protégée pendant la période de 1987 à 1993. Cette étude a démontré que l'activité économique à Gwaii Haanas a été un important stimulant pour l'économie de l'archipel.

Cette étude a examiné trois sortes de dépenses:

- les dépenses de Parcs Canada pour les opérations et l'entretien
- les dépenses en immobilisation de Parcs Canada, pour les infrastructures et les installations; et
- les dépenses des visiteurs directement attribuables à l'existence de Gwaii Haanas.

Au cours de cette période de six ans, les dépenses annuelles de Parcs Canada sont passées de moins de 100 000 $ en 1987-1988 à 5, 3 millions de dollars en 1992-1993, un total de 13,4 millions de dollars. Cette période comprenait l'engagement initial de six ans du gouvernement fédéral pour l'établissement de Gwaii Haanas. On estime à environ 11,4 millions de dollars les dépenses des visiteurs attribuables à la présence de Gwaii Haanas. Au cours de six ans d'opération, le nombre de visiteurs est passé de 1 419 en 1987-1988 à 2 280 en 1992- 1993.

On estime que le développement et l'opération de Gwaii Haanas ont généré environ 10 millions de dollars en revenu de travaux et de services dans la région environnante au cours de la période de six ans. L'emploi généré dans la région de 1987-1988 et 1992-1993 représente environ 195 années-personnes, soit une moyenne de 32,5 années-personnes par année.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Ce plan directeur a été évalué conformément au *Processus d'évaluation environnementale des projets de politiques et de programmes*. À mesure que des projets et initiatives découlant de ce plan prendront forme, ils seront soumis au processus d'évaluation environnementale. Le premier instrument d'évaluation utilisé est la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCÉE). Un processus d'examen environnemental pour Gwaii Haanas sera élaboré pour évaluer les projets qui ne sont pas visés par la LCÉÉ.

Les initiatives et projets proposés dans ce plan qui pourraient avoir les conséquences pour l'environnement ont été identifiés et sont énumérés ci-après.

Projets qui risquent d'avoir des répercussions environnementales

- Recherche scientifique
- Gestion de la faune/végétation
- Gestion des espèces introduites
- Remise en état des sites endommagés
- Aménagement de postes de ravitaillement sur le terrain/de l'entrepôt de combustibles
- Gestion du patrimoine culturel
- Camps/installations des gardiens de Haïda Gwaii
- Camp culturel
- Récolte traditionnelle
- Aménagement d'installations pour les visiteurs
- Promotion touristique
- Activités des visiteurs

« Il est prévu que les répercussions environnementales éventuelles de ces projets peuvent être atténuées au moyen de pratiques et de technologies éprouvées. Une évaluation environnementale détaillée du Plan directeur a été effectuée. Les résultats en sont résumés dans un document connexe intitulé Évaluation environnementale du plan directeur de la zone terrestre du site du patrimoine haïda et réserve de parc national Gwaii Haanas. »

Exécution de l'évaluation environnementale

Le CGA mettra rigoureusement à exécution la LCÉE et les autres mécanismes d'évaluation environnementale. Les installations et l'exploitation de Gwaii Haanas respecteront et surpasseront les dispositions de toutes les lois et normes environnementales en vigueur, pour tracer la voie en matière de responsabilité environnementale.

Participation du public

Un registre public des documents d'évaluation environnementale sera mis à la disposition du public.

GLOSSAIRE

Biodiversité: la variété et la variabilité des organismes vivants et des ensembles écologiques au sein desquels ils se développent.

Continuité culturelle: le lien d'évolution entre les êtres humains et leur relation ininterrompue avec la terre et leur histoire.

Dossier de gestion: une question qui impose la tenue d'entretiens et/ou la prise de décisions.

Écosystème: tous les organismes vivants et les facteurs non biotiques qui interagissent dans une zone géographique donnée.

Énoncé du but et des objectifs: la formulation du but et des objectifs concernant la protection et l'exploitation de Gwaii Haanas.

Intégrité écologique: l'état d'un écosystème jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment par les éléments abiotiques, la composition et l'abondance de ses espèces indigènes et de ses communautés biologiques ainsi qui par le rythme des changements et le maintien des processus écologiques.

Patrimoine: les valeurs naturelles et culturelles transmises d'une génération à l'autre et d'un membre à l'autre d'une société.

Principes directeurs: un code servant de base à la gestion de Gwaii Haanas.

Recherche paléoenvironnementale: l'étude de conditions antérieures en vue d'expliquer la relation entre l'être humain et son milieu.

Savoir traditionnel: l'étendue des connaissances accumulées et la compréhension de la place de l'être humain dans la nature.

Site du patrimoine mondial: les biens culturels et naturels qui, selon les critères fixés par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ont une valeur exceptionnelle à l'échelle mondiale et qui s'appliquent à SGan Gwaay.

Tourisme durable: un séjour formateur en milieu naturel qui contribue à la conservation de l'écosystème et respecte l'intégrité des collectivités hôtes.

Valeur: caractère intrinsèque.

Vérification environnementale: l'évaluation des activités, des pratiques et des relations, dans le but d'atténuer leurs incidences éventuelles et cumulatives sur l'égrité écologique.

Vision: une représentation du futur qui inspire la réussite des travaux entrepris actuellement.